

Madame, Monsieur le Président,

L'A.T.S.C.A.F Fédérale va organiser le **29ème Trophée Interfinances de Golf** qui se déroulera du mardi 17 au samedi 21 septembre 2019 à SEIGNOSSE (Landes).

Les épreuves se dérouleront sur trois golfs de 18 trous : ARCANGUES, SEIGNOSSE et HOSSEGOR.

- 1. Mercredi 18 septembre 2019 : ARCANGUES
- 2. Jeudi 19 septembre 2019 : SEIGNOSSE
- 3. Vendredi 20 septembre 2019: HOSSEGOR

Le classement minimum exigé pour participer à ces épreuves est : handicap 30 pour les femmes, 26 pour les hommes. Je vous serais très obligé de bien vouloir me faire connaître à l'aide de l'imprimé ci-joint, pour <u>le 28 juin 2019</u>, la liste des compétiteurs intéressés par cette manifestation.

Aucune inscription, passée cette date, ne pourra être retenue. En cas de difficulté pour établir, à cette date, la liste des participants, il serait souhaitable que vous puissiez dans un premier temps, en fournir au moins le nombre, en distinguant les concurrents masculins et féminins.

La participation financière est fixée à 320 € pour les compétiteurs financiers et ayants-droit (conjoints et fils ou filles d'agents) et 375 € pour les adhérents non financiers. Cette participation couvre les frais de la demi-pension du mardi 17 à 17h au samedi 21 septembre à 9h.

La capacité d'organisation étant limitée à 90 golfeurs, la Fédération se réserve le droit d'abaisser le handicap demandé si la situation l'exige. Priorité sera donnée aux compétiteurs financiers.

Vous trouverez, ci-joint, une fiche d'inscription ainsi que le règlement sportif de ces épreuves.

Je vous invite à assurer la plus large diffusion de ces documents et des informations qu'ils comportent.

En vous remerciant, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.